

Les leçons à tirer de notre enquête sécurité

L'enquête de sécurité a été lancée en début d'année et les résultats vous ont été transmis début juillet (vous pouvez les retrouver sur notre site, ainsi que d'autres informations). Il s'agit maintenant d'en résumer l'essentiel et d'en tirer des conclusions valables pour chacun. En effet le nombre de réponses est suffisamment important pour que quelques enseignements se dégagent nettement.

Nous avons tous vu les conseils diffusés par les revues municipales, la police, nos assurances, la presse, ... Ici, nous nous limitons à vous donner des informations plus précises et plus pertinentes sur ce qui est spécifique à notre quartier, sans aller jusqu'à des conseils circonstanciés car nous ne sommes certes pas des professionnels de la sécurité.

Les informations qui suivent résultent donc directement de la connaissance de ce qui se passe dans notre lotissement, telle que nous l'avons acquise grâce aux réponses à notre questionnaire de ce printemps. Nous avons ajouté les points essentiels des entretiens que nous avons eus avec les maires d'Antony et de Sceaux et les commissaires de police que nous avons rencontrés récemment à la suite et à la lumière de notre enquête.

Typologie des vols :

Quand ont lieu les cambriolages ?

On constate des cambriolages à toutes époques de l'année, et pas seulement pendant les vacances. Le mois le plus fort, et de loin, a été le mois de janvier 2013. Tous les types d'absence sont mis à profit, y compris les plus courtes. Il faut moins de temps pour commettre un cambriolage qu'il n'en faut à l'habitant pour des courses rapides dans le quartier.

Les précautions de base, et notamment mettre l'alarme en route, doivent être prises quelle que soit la durée prévue de l'absence.

Outre les agressions et arnaques diverses, on note aussi des cambriolages ou tentatives en présence et à l'insu des occupants : de jour quand ceux-ci sont dans le jardin ou de nuit quand ils sont endormis.

Les objets les plus convoités

L'or, les bijoux, et l'argent en espèce apparaissent clairement comme le butin le plus recherché, quasiment systématiquement. Les cambrioleurs commencent leur fouille par la chambre des parents, et aussi les salles-de-bain. Les matériels électroniques, même bien visibles ne sont emportés que dans une minorité des cas. Les vols d'autres types d'objets (argenterie, vêtements, voiture, ...) n'ont été constatés que peu de fois, et on ne nous a signalé qu'un seul cas de vol de grande ampleur.

Alors qu'il y a eu de nombreux vols de bijoux, nous n'avons recensé qu'un seul cas de vol de coffre. Il paraît donc judicieux de garder les bijoux les plus précieux dans un coffre pas trop visible, et susceptible de résister au moins quelques minutes aux tentatives d'ouverture ou d'arrachement.

Moyens utilisés pour entrer

Dans le cas des cambriolages avec effraction, on constate une grande diversité de moyens pour entrer dans les maisons. Cependant l'entrée dans la maison en forçant une fenêtre ou une porte-fenêtre, éventuellement aussi en cassant une vitre, est le moyen de loin le plus souvent utilisé. Le fait que la fenêtre soit à l'étage, ou bien protégée par un volet n'arrête pas nécessairement les cambrioleurs.

Il y a aussi des cas d'entrée par le garage, par le sous-sol (en forçant des barres de fer), ou, rarement, par la porte d'entrée.

Les vols par ruse

Les tentatives sont relativement nombreuses. Quelques unes, particulièrement rusées, ont pu réussir.

Il faut malheureusement penser, quand quelqu'un sonne chez vous, qu'on ne peut jamais exclure qu'il s'agisse d'un escroc. Les faux employés des différents services publics, et en particulier les faux policiers sont fréquents. Il faut se méfier en particulier des faux policiers qui prétendent venir arrêter un faux employé d'un service public qui est en fait leur complice. Il faut également se méfier des coups de téléphone après un vol et ne pas croire sur parole qu'il s'agit bien de la police ou de la banque.

Dissuasion ou prévention :

L'utilité des alarmes face aux cambriolages

Les résultats de notre enquête ont clairement montré l'utilité des alarmes. Ce n'est évidemment pas la protection absolue, mais elles permettent de diminuer sensiblement les risques.

L'alarme visible de l'extérieur peut dissuader un cambrioleur, certes de loin pas toujours, mais de nombreuses réponses de ceux qui n'ont pas été cambriolés mentionnent la présence d'une alarme visible.

Elles constituent la cause la plus fréquente d'abandon d'une tentative, plus fréquente que l'abandon devant des fermetures efficaces ou devant des manifestations de voisins qui ont repéré l'intrus.

Le cambrioleur peut bien sûr fouiller rapidement la maison alors que la sirène s'est déclenchée, mais nous n'avons constaté que 5 cas de ce type sur 33 cas de vols, et le souvent il s'agit de vol rapide d'objets en évidence. Et inversement le plus grand nombre de vols réussis ont eu lieu en l'absence d'alarme (ou en présence d'alarme inactive).

Les mesures de bon sens

Elles sont simples, peu astreignantes, et efficaces si on les applique systématiquement.

- Mettre en route l'alarme pour toute absence, même très courte
- Ne pas laisser trainer dans le jardin des outils qui peuvent être utilisés par des cambrioleurs, et encore moins des échelles ou équipements équivalents
- S'assurer de la fermeture de toutes les issues, y compris en hauteur, quand on est absent.
- Faire très attention à toute personne non attendue qui prétend entrer chez vous. Un vrai policier ne s'offusquera jamais de vous voir appeler le 17 pour vérifier.

Action des autorités (police, mairies)

Nous avons rencontré, sur ces questions de sécurité dans notre lotissement, successivement les maires de Sceaux et d'Antony, chacun accompagné du commissaire de police en charge de son secteur (secteur de Chatenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et Sceaux dans un cas, secteur d'Antony et Bourg-la-Reine dans l'autre).

Action de la police

Elle est de deux sortes, préventive par des rondes dans les différents quartiers, et curative par la recherche des malfaiteurs, et leur arrestation dans un nombre de cas qui n'est pas négligeable. Des actions préventives spécifiques et propres à l'un ou l'autre quartier sont entreprises périodiquement.

Même s'il ne faut jamais oublier que les tentatives de cambriolage ont lieu toute l'année, y compris à l'occasion d'absences courtes, les deux commissaires rappellent l'existence des opérations « tranquillité vacances » qui conduisent pendant votre absence, si vous vous signalez, à des passages supplémentaires des polices nationale ou municipale près de chez vous, et dans le quartier.

La commissaire de police d'Antony nous a informé que certains autres quartiers de maisons d'Antony sont victimes de plus de cambriolages que nous, ce qui s'explique notamment par le fait que les maisons de notre lotissement sont nettement plus souvent équipées d'alarmes que celles de ces autres quartiers. Ceci confirme ce qui ressort des réponses des riverains à l'enquête concernant l'efficacité des alarmes.

La police insiste fortement sur l'intérêt des démarches des habitants qui peuvent les aider à interpeler les malfaiteurs et à diminuer le nombre de délits :

- Il est demandé que la personne qui constate clairement un comportement suspect de quelqu'un dans la rue le signale sans attendre, même s'il n'y a pas de certitude. La police agira en conséquence. Trop souvent dans une enquête après un cambriolage, ils apprennent qu'un voisin avait vu quelque chose, mais n'avait pas osé appeler.
- Au moment d'un cambriolage ou d'une agression chez un voisin ou chez soi, si on a pu voir les malfaiteurs, il faut appeler immédiatement le 17 pour donner un maximum d'informations qui seront immédiatement retransmises par radio à toutes les voitures de police des environs.
- Enfin il est impératif de porter plainte pour tout vol ou effraction, ou tentative même apparemment bénigne, l'accumulation des informations étant un point clé de l'efficacité ultérieure des actions à mener.

Action des mairies

Les deux mairies ont déjà des caméras de vidéosurveillance dans des quartiers denses de centre ville. Une généralisation à toutes les rues d'un quartier comme le nôtre n'est pas réaliste. Mais quelques caméras bien placées aux principaux accès ou points de passage peuvent avoir un effet dissuasif car elles sont une aide potentielle à l'identification des malfaiteurs par la police.

La ville d'Antony a déjà équipé les abords de certaines gares RER de son territoire. Il est convenu que ceci serait étendu à la gare Croix-de-Berny jusqu'au débouché de l'avenue Lebrun, et à la gare Parc-de-Sceaux.

La mairie de Sceaux a également décidé de son côté de lancer un projet d'équipement de caméras de vidéosurveillance à certaines entrées dans le lotissement du côté de Sceaux.

Il n'existe évidemment pas de remède simple et définitif aux problèmes d'insécurité constatés dans notre lotissement. Mais,

- un meilleur équipement en alarmes,
- une pratique systématique de quelques précautions de base,
- les dispositions prises par les mairies, et une bonne information de la police pour une meilleure efficacité de celle-ci,

devraient, ensemble, améliorer suffisamment la situation pour rendre notre quartier moins attractif pour les malfaiteurs, et faire diminuer sensiblement le nombre de méfaits.

Roland Grima

avec la participation de Jean Wolff et Robert Couaillac